

#77 JUILLET-AOÛT
SEPTEMBRE 2016

Journal de Monaco

Le Journal de l'Administration

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

LE JOURNAL DE MONACO EST EN LIGNE !



Le « Journal de Monaco » dispose désormais d'un site Internet dédié permettant notamment la consultation de l'ensemble des « journaux officiels », depuis le 1^{er} numéro paru en 1858. Un projet qui démontre l'attachement du Gouvernement Princier pour le patrimoine de la Principauté, mais aussi l'efficacité de la collaboration interservices.



DI - L'organisation du Théâtre
du Fort Antoine



DFE - Le développement des
croisières en Principauté



DEEU - La maintenance de
la rotule de la digue



DREC - L'Assemblée Générale
des Nations Unies

NOUVEAUX ENTRANTS

- **BERTI Laura**
Sténodactylographe à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **BRAULIO Laurent**
Commissaire de Police / Chef de la Division de Police Urbaine à la Direction de la Sûreté Publique
- **CAVERVIERE Ludivine**
Assistant Social à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **DUMOLIN Christophe**
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor
- **ERRANTE Leslie**
Educatrice Spécialisée au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **FANG ARMENTEROS Felipe**
Plombier-Electromécanicien au Stade Louis II
- **FAUTRIER Frédéric**
Directeur-Adjoint de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **GAUJOUS Fabien**
Chef de Section à la Direction Informatique
- **GUIBAUD Gisèle**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **ISSENMANN Anne**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **LANDAU Michael**
Documentaliste à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **LANZIANI Christelle**
Surveillant-Rondier au Stade Louis II
- **LE NESTOUR Léonore**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **RASSIN Laurent**
Attaché Principal à la Direction du Budget et du Trésor
- **RIBAN Dominique**
Directeur de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **TU-DU Antoine**
Surveillant-Rondier au Stade Louis II

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **ABOUSSABR Nawal**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Sténodactylographe au Secrétariat Général du Gouvernement
- **ALONSO Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BERTRAND Annie**
Rédacteur Principal au Service des Travaux Publics est désignée Chef de Section au sein de ce même Service
- **BOTTERO Laetitia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à l'Administration des Domaines
- **BOULANGE Cyril**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **BRUNEL Gildas**
Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **BRUNO Stephan**
Conseiller Technique au Cabinet du Ministre d'Etat est nommé Directeur de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers

- **BRUNO-DESARZENS Sabrina**
Chef de Section à la Fondation Prince Albert II est nommée Chef de Section au Cabinet du Ministre d'Etat
- **BRUSCATO Jérémy**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **CAILLAUD Caroline**
Chef de Bureau au Conseil National est nommée Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **CALABRESI Aurélie**
Attaché Principal au Conseil National est nommée Archiviste-Documentaliste au sein de ce même Conseil
- **CAMPREDON Marthe**
Attaché au Musée des Timbres et des Monnaies est désignée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **COGNAT Kenny**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DE LA PUENTE Christopher**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DESMET Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DOL Jean-Philippe**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal-Chef au sein de cette même Compagnie
- **DRANES Lionel**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **FIENI Fabien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **GARCIA Jérôme**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GELSO Camille**
Administrateur au Conseil National est nommée Chef de Section au sein de ce même Conseil
- **GIOVANNONI Olivier**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc Principal au sein de ce même Service
- **GOLOSETTI Kevin**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GUIEU Jérôme**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **IMPAGLIAZZO Céline**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **KHENG Elodie**
Chef de Cabinet au Conseil National est nommée Conseiller en Charge des Affaires Financières et Internationales au sein de ce même Conseil
- **KOUKOU Elodie**
Chef de Section à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) est nommée Chef de Section Assurant les Fonctions de Délégué Chargé des Personnes Handicapées au sein de cette même Direction
- **LABIS Franck**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **LAFRANCA Florian**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **LASTRA Hervé**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **LE BAIL VOISIN Hadrien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **LEFEBVRE Eric**
Maréchal des Logis-Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **MABILON Alexandre**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MARIOTTI Vanessa**
Attaché au Service des Parkings Publics est nommée Contrôleur au sein de ce même Service
- **MARTIN Florian**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MAS Jérôme**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MERLINO Jessy**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre Médico-Sportif est désignée Secrétaire-Comptable au Service des Parkings Publics
- **MESSINA Bruno**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc au sein de ce même Service
- **PAVE Hugo**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **PEDRONI Romain**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **PETROSINO Rodolphe**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **RAYNAUD-ROSE Raphaële**
Chef de Bureau au Conseil National est nommée Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **SABINE Céline**
Administrateur Principal à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Chef de Section en Charge des Relations au Travail à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **SEPE Serge**
Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Major au sein de cette même Compagnie
- **SILVESTRINI Audrey**
Comptable à l'Administration des Domaines est nommée Contrôleur au sein de ce même Service
- **STELLA Fabien**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **TAVASSOLI ZEA Mariam**
Administrateur au Conseil National est désignée Chef de Section au sein de ce même Conseil
- **TAXIL Claire**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **THIBAUD Hervé**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **TOURNIER Laurent**
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant de Police au sein de cette même Direction

- **TRABAUD Richard**
Gardien-Agent de Sécurité à l'Auditorium Rainier III est désigné Chef d'Equipe au sein de ce même établissement
- **TUBINO Lauriane**
Chef de Section au Département de l'Intérieur est nommée Secrétaire au sein de ce même Département
- **VAN KLAVEREN Jean**
Rédacteur au Service des Parkings Publics est nommé Administrateur au sein de ce même Service
- **VINCELOT Audrey**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil National est nommée Attaché Principal au sein de ce même Conseil
- **VISTE Régis**
Carabinier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **VOGELSINGER Bruno**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Chef au sein de cette même Compagnie
- **ZWICKERT Jonathan**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **BRISSART Eric**
Adjudant à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **BRUNETTI Régine**
Professeur d'Histoire-Géographie Certifié dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- **BRUNET Isabelle**
Chef de Bureau au Service des Parkings Publics
- **GALTIER Jérôme**
Délégué Chargé des Personnes Handicapées à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **GENOVESI Michel**
Ebéniste au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **GUARDATO Giuseppe**
Chef de Parc Principal au Service des Parkings Publics
- **LANDAU Clotilde**
Psychologue à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **LAUNOIS Pierre**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ORSELLI Jacques**
Analyste Principal à la Direction Informatique
- **PAGANELLO Franck**
Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **ROSSI Alex**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SIMONCINI Francis**
Chef d'Equipe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SIONIAC Christiane**
Médecin-Inspecteur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **TRINQUIER Bernadette**
Chef du Secrétariat Particulier du Ministre d'Etat

02

Ministère d'Etat

- CCAE - L'élaboration du site Internet du « Journal de Monaco »
- IMSEE - Recensement de la population : quel bilan et quelles exploitations ?
- IMSEE - Comment le Baromètre du Commerce est-il élaboré ?

06

Département de l'Intérieur

- DAC - L'organisation du Théâtre du Fort Antoine
- Compagnie des Carabiniers du Prince - L'Orchestre participe au Jazz à Juan
- DENJS - La Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque

10

Département des Finances et de l'Economie

- DTC - Comment la Cellule « Croisières » développe l'activité en Principauté ?
- DTC - Le bilan de l'opération « Monaco Green Days »
- OETP - Les mises en vente de fin juin et de juillet

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

- SPME - La Feuille de Soins Electronique (FSE)
- DASS - La mise en place du numéro d'appel unique « 116 117 »
- OMT - Présentation du site Internet
- CHPG - Inauguration de l'extension de la crèche hospitalière

18

Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

- STP - Interview d'Eric KAZARIAN, Ingénieur en charge de l'opération du Tunnel Albert II
- STP - La maintenance de la rotule de la digue semi-flottante
- DAM/DE - Comment le Gouvernement assure la sécurité et le bien-être des baigneurs en Principauté ?

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

- DREC/DCI - Visite Officielle en Mauritanie et Visite de Travail au Burkina Faso
- Mission Permanente Auprès de l'ONU à New York - La mobilisation des diplomates pour l'Assemblée Générale
- RAMOGE - Interview d'Anne VISSIO, Secrétaire Exécutif de l'Accord



JDA #77 • Juillet-Août-Septembre 2016 - Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement -
Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Services administratifs, Service de Presse du Palais Princier et Shutterstock.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Lauriane TUBINO, Julien VEGLIA, Véronique HERRERA-CAMPANA, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

EDITO

L'actualité estivale du Gouvernement Princier a notamment été marquée par la volonté de l'Administration de mettre en valeur le patrimoine monégasque et sa détermination à accroître le rayonnement international de la Principauté.

La visibilité de Monaco dans le monde et son implication dans le concert des nations ont en effet été renforcées grâce à sa participation à l'Assemblée Générale des Nations Unies, mais aussi à la poursuite de sa politique d'aide au développement en Mauritanie et au Burkina Faso.

Quant à la mise en valeur du patrimoine, celle-ci s'est concrétisée avec la mise en ligne du site Internet du « Journal de Monaco » et de l'intégralité de ses numéros, projet qui offre, grâce aux technologies modernes, un remarquable témoignage du passé.

La modernisation du pays et de ses services s'est également poursuivie cet été avec la mise en service du Tunnel Albert II, infrastructure qui a déjà démontré son importante capacité à fluidifier le trafic routier local, et la mise en place de la Feuille de Soins Electronique, qui simplifie et accélère les remboursements de frais de santé des assurés du SPME.

Bonne lecture à tous !

LA FONCTION PUBLIQUE A BESOIN DE VOUS !

Le coup d'envoi de la 17^e édition de la « No Finish Line » sera donné le 12 novembre à 14h au Chapiteau de Fontvieille. A cette occasion, fonctionnaires et agents de l'Etat sont invités à parcourir le circuit NFL, d'une longueur d'environ 1370 m.



Le principe est simple : chaque kilomètre que vous parcourez, en marchant ou en courant, sur ce circuit ouvert 24h/24 et durant 8 jours, équivaldra à 1€ reversé au profit de l'association Children & Future, dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine. Pour mémoire, 9419 km ont été parcourus en 2015.

Comme chaque année, la Direction de la Coopération Internationale s'engage à sponsoriser les kilomètres parcourus par tous les Services de l'Etat.

Si vous souhaitez participer sous le maillot de la Fonction Publique, réservez votre t-shirt en contactant Estelle LAMBERT au Secrétariat Général du Gouvernement au 98 98 46 78.

NOUVEAU LE SITE INTERNET DU « JOURNAL DE MONACO »

Jusqu'à présent consultable sur le portail Internet du Gouvernement Princier, le « Journal de Monaco » bénéficie désormais, outre sa version papier, d'un site Web dédié : www.journaldemonaco.gouv.mc. Ce nouveau site est doté d'un moteur de recherche performant qui permet l'examen de l'ensemble des journaux, depuis le 1^{er} numéro paru en 1858. Particulièrement important pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la Principauté, il a été réalisé grâce à la mobilisation de nombreux Services de l'Administration.



Le site Internet du « Journal de Monaco » permet d'en consulter tous les numéros depuis sa création, il y a 158 ans.

Avec le site www.journaldemonaco.gouv.mc, accessible depuis le 15 septembre, Monaco est devenu l'un des rares Etats à proposer en ligne l'intégralité de la collection de son « journal officiel ». Tous les numéros du « Journal de Monaco » (autrefois appelé « L'Eden », voir encadré) y sont en effet consultables au format PDF. Cette consultation est de surcroît facilitée par un moteur de recherche classant et affinant les résultats (par pertinence, catégorie, thème ou encore année).



Dans le cadre d'une réunion de la Commission Consultative des Archives de l'Etat (CCAE) qui s'est tenue au Ministère d'Etat le 15 septembre, Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement et gérant du « Journal de Monaco », a procédé à la mise en ligne intégrale de ce nouveau site Internet.

Le site permet également l'abonnement électronique au sommaire du journal, ainsi que l'abonnement à son édition papier. L'interface est aussi disponible en anglais. Sans oublier qu'une version pour tablette et smartphone a été développée.

CONCEPTION DU SITE

La décision de créer ce site Internet dédié a été prise en 2014 sur proposition de la Commission Consultative des Archives de l'Etat (CCAE - voir composition dans l'encadré), entité présidée par Corinne LAFOREST DE MINOTTY, Chef de l'Inspection Générale de

l'Administration (IGA), dont la vocation est de « formuler, à l'intention du Ministre d'Etat, toutes propositions ou recommandations de nature à orienter ou à améliorer la gestion des archives publiques ». L'IGA a d'ailleurs été chargée de piloter le projet.

« Il fallait d'une part reprendre les données des journaux de 1858 à aujourd'hui pour constituer une seule base de données, et d'autre part créer l'infrastructure technique pour l'accueillir et enfin la mettre en valeur à travers un site Internet », expose Pascal GRANERO, Inspecteur-Adjoint au sein de l'IGA,

Le « Journal de Monaco », c'est quoi ?

Aujourd'hui communément appelé « Journal Officiel », le « Journal de Monaco » a pour la 1^{ère} fois été édité le 30 mai 1858 sous le nom « L'Eden - Journal de Monaco ». Cette publication hebdomadaire des Autorités de l'Etat comportait alors, outre la partie officielle, diverses informations sur la vie de la Principauté.

Institutionnalisée par la Constitution du 17 décembre 1962, elle devient le bulletin officiel des textes législatifs et réglementaires émanant des différentes Institutions monégasques (Lois, Ordonnances Souveraines, Arrêtés Judiciaires, Ministériels ou Municipaux...). Elle contient par ailleurs les insertions légales et annonces, retranscrit les débats du Conseil National et permet aux professionnels de connaître les consultations ou les appels à candidatures pour le Gouvernement et la Commune, ainsi que les informations en matière de prix, redevances ou autres obligations fiscales.

dont le rôle a été de coordonner les différents acteurs du projet et de veiller au respect du cahier des charges par les prestataires.

La réalisation du site a ainsi pu débuter en novembre 2015 avec la collaboration du Service Central des Archives et de la Documentation Administrative (SCADA) dirigé par Philippe GAMBA, et de Jérôme BOCCA et Laure MAILLARD, Attachés au Journal de Monaco (Secrétariat Général du Gouvernement).

REALISATION TECHNIQUE

Concernant la partie technique, la Direction Informatique (DI) a été sollicitée afin de développer un outil capable d'exporter les données du précédent système vers un format de fichiers universel compatible avec le nouveau site. « Nous avons aussi construit une infrastructure serveur dédiée à son

hébergement et procédé à nombre d'ajustements avec le prestataire au fil des différentes étapes du projet, ainsi que créé un nouveau module faisant le lien entre les avis

de recrutements et le téléservice correspondant », ajoute Patrice SIRACUSA, Analyste Principal en charge du projet à la DI, qui doit maintenant assurer la maintenance du site et la sauvegarde quotidienne de la base de données.

La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), garante de la cohérence d'ensemble du paysage des sites Internet du Gouvernement, a de son côté effectué l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet : « Cela consiste à recenser les besoins des Services, vérifier l'adéquation des réponses apportées par les prestataires avec les besoins exprimés, et réaliser toutes les actions de suivi de projet et de recette nécessaires à l'obtention d'un résultat qualitatif », précise Rodolphe

HEIGEL, Administrateur Principal et chef de projet des sites Internet et outils Web du Gouvernement. La DAEIU est par ailleurs chargée de la mise en ligne hebdomadaire du journal et de l'envoi de la newsletter.

EDITORIAL

Ce nouveau site est en outre enrichi d'un éditorial en page d'accueil qui permettra, de façon vivante, de mettre en lumière de grands événements historiques de la Principauté en fonction de son actualité, et ainsi de mettre en valeur les archives. Pour cela, un comité de rédaction piloté par le Secrétariat Général du Gouvernement a été constitué. Il se compose de l'IGA, du SCADA, du Journal de Monaco, des Archives du Palais Princier et de la Direction de la Communication.



Composition de la CCAE

La Commission Consultative des Archives de l'Etat est composée de :

- Services de l'Administration : Inspection Générale de l'Administration (IGA), Service Central des Archives et de la Documentation Administrative (SCADA), Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Administration des Domaines, Contrôle Général des Dépenses (CGD), Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU) et Direction Informatique (DI) ;
- 3 experts nommés par le Ministre d'Etat : Thomas FOUILLERON, Directeur des Archives et de la Bibliothèque du Palais Princier ; Evelyne VAN DEN NESTE, Chef du Service des archives et de l'information documentaire à la Présidence de la République française ; Olivier PONCET, professeur d'histoire des institutions, d'archivistique et de diplomatique de l'époque moderne à l'Ecole Nationale des Chartes (Paris).

FOCUS

RECENSEMENT DE LA POPULATION : QUEL BILAN ET QUELLES EXPLOITATIONS ?

Dans le JDA n°74, nous vous avons présenté comment l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE) allait mettre en œuvre la phase de collecte des données du recensement général de la population 2016. Celle-ci étant terminée, nous proposons maintenant de vous en faire le bilan et de vous exposer les étapes en cours et à venir, notamment en matière d'utilisation des résultats.



L'équipe de l'IMSEE accompagnée des Agents Recenseurs et de leurs Chefs de Secteur.

Selon Lionel GALFRE, Directeur de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques, « la récolte des données, menée auprès de la population du 7 juin au 29 juillet par les Agents Recenseurs, s'est bien passée. Grâce à des équipes préparées et efficacement encadrées, nous avons en effet caractérisé à l'heure actuelle 90 % des logements en Principauté et l'information obtenue est de qualité ». Reste à la traiter...

VERIFICATION DES DONNEES

Les formulaires distribués aux habitants et recueillis remplis

par les Agents Recenseurs ont déjà tous été numérisés afin que les renseignements fournis soient compilés dans une base de données qui facilitera le traitement statistique. « Il faut toutefois à présent effectuer un contrôle de cohérence, c'est-à-dire vérifier que la numérisation a correctement été exécutée et n'a pas inclus dans la base d'informations illogiques, notamment concernant les champs manuscrits. »

Concrètement, toute incohérence (telle qu'une date de naissance farfelue, par exemple), qui est automatiquement détectée par le système informatique, doit être

traitée en vérifiant le scan du document, puis éventuellement rectifiée. Ce travail conséquent et « très important pour la qualité de la donnée » qui se poursuivra jusqu'à la mi-octobre est assuré par 6 Agents Recenseurs spécialement mobilisés.

EXTRAPOLATION DES RESULTATS MANQUANTS

Concernant les 10 % de logements non recensés (absence des propriétaires ou de retour de leur part), « nous allons pouvoir extrapoler des résultats en fonction des informations que nous avons recueillies sur le même

quartier ». Cette partie du recensement sera réalisée au cours du dernier trimestre.

UTILISATION DES DONNEES

Enfin, l'IMSEE tirera des statistiques de ce recensement : « Nous commencerons par publier, début 2017, un rapport d'une centaine de pages qui fera état des principales données - notamment le nombre total d'habitants - et assurera une comparabilité avec les précédents recensements. Puis, grâce à cette somme d'informations, nous serons en mesure d'alimenter les études des Services de l'Administration pendant des années ».

Des études, par exemple, de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité sur les déplacements en Principauté, de la Direction de l'Environnement sur la consommation énergétique des logements, ou encore de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales sur la dépendance, qui serviront à élaborer des politiques publiques car, comme le rappelle M. GALFRE : « Le recensement se fait anonymement auprès de la population pour la population ».

MODE D'EMPLOI

COMMENT LE BAROMETRE DU COMMERCE EST-IL ELABORE ?

Publié par l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE), le Baromètre du Commerce de détail est une enquête mensuelle de conjoncture fournissant, de manière synthétique, informations sur la santé et l'évolution du secteur. Un travail de sondage et d'analyse conséquent sur lequel nous nous sommes penchés.



Le Baromètre du Commerce de détail comprend, sur une seule page, des graphiques en courbes (dont « l'indicateur synthétique normalisé du climat des affaires », qui résume l'enquête à lui seul), un tableau qui fait état du solde d'opinions et un texte d'analyse.

A l'image d'enquêtes similaires réalisées dans toute l'Europe, « ce Baromètre permet aux commerçants concernés de se positionner dans leur environnement et offre aux décideurs publics un outil supplémentaire pour étayer une analyse économique dans le domaine de la vente de marchandises non transformées », exposent leur responsable, Pascal FERRY et Julie MARTY, respectivement Administrateur et Rédacteur à l'IMSEE.

Lancé en 2014, il s'élabore grâce au sondage des professionnels, ce qui a préalablement nécessité une importante phase de mise en place et de test dans

laquelle « il a notamment fallu les rencontrer un par un pour expliquer la démarche et les intérêts à participer ».

SONDAGE

Chaque mois, l'IMSEE interroge, via courrier ou e-mail, un échantillon représentatif, soit 30 % des agents économiques du secteur. Concernant le mois qui vient de s'écouler et portant sur différentes activités de l'entreprise, les questions posées sont qualitatives et trimodales, c'est-à-dire qu'elles font appel au ressenti des commerçants en offrant 3 choix possibles de réponses : « + », « - » ou « = ».

« En ne demandant aucune donnée chiffrée mais une tendance, l'enquête peut se réaliser mensuellement, sans attendre les résultats comptables, et se présente surtout comme moins intrusive. De cette manière, le taux de réponses avoisine 40 %, ce qui est très satisfaisant pour un sondage qui n'a aucun caractère obligatoire. »

EXPLOITATION DES RESULTATS

Pour suivre les évolutions, les différents documents de l'enquête établissent chaque fois une moyenne depuis janvier 2014.

Par ailleurs, une pondération est appliquée aux réponses afin d'en assurer une meilleure représentativité (en fonction des chiffres d'affaires et des effectifs salariés moyens des commerçants).

PUBLICATION

Chaque Baromètre est publié, sur les sites de l'IMSEE et du Gouvernement, 1 mois et demi après celui de l'enquête : « Un bon compromis entre fiabilité des réponses, taux de retour et fréquence des publications ».

Pascal FERRY, Administrateur, et Julie MARTY, Rédacteur, sont chargés de la réalisation du Baromètre du Commerce de détail.



FOCUS LE THEATRE DU FORT ANTOINE

Le Théâtre du Fort Antoine s'est inscrit dans le cadre des représentations estivales culturelles de l'été 2016. La Direction des Affaires Culturelles (DAC), à travers une organisation et une équipe dédiée, a permis le bon déroulement des représentations devant plus de 1500 spectateurs.

Afin d'organiser la saison estivale du Théâtre du Fort Antoine, il a tout d'abord fallu fixer la programmation :

« Ce travail a été initié par Jo BULITT, Responsable Artistique, qui est parti à la rencontre des compagnies tout au long de l'année précédant la saison », indique Julien BURLE, Chef de Section à la DAC. « Puis, en février, celui-ci a présenté un projet de programmation composé d'environ 10 propositions à Jean-Charles CURAU, Directeur des Affaires Culturelles, Françoise GAMERDINGER, Directeur Adjoint, et Jean-Michel BIANCHI, Responsable Technique des Equipements Culturels. »

6 spectacles ont ainsi été choisis selon différents critères parmi lesquels :

- les thèmes développés et notamment leur cohérence vis-à-vis de la programmation dans son ensemble ;
- la renommée et la qualité des compagnies, acteurs et metteurs en scène ;
- les faisabilités techniques et les possibilités d'adaptation dans un théâtre en extérieur.

ORGANISATION

A la suite de la validation de la programmation, l'organisation opérationnelle a été lancée par une équipe de 4 personnes :

- Emmanuelle XHROUET, Administrateur Principal à la



Devant sa console, Patrice MEDECIN assurant la régie technique du dernier spectacle de la saison, le 15 août.

DAC et Responsable de la communication, qui a assuré l'élaboration du plan média ainsi que le suivi des relations presse en lien avec la Direction de la Communication ;

- Jean-Michel BIANCHI, qui a adapté les lieux afin de permettre la tenue des spectacles (construction des tours et d'un pont de scène, mise en œuvre de la sonorisation et des lumières, mise en sécurité des lieux) et qui a validé, avec les régisseurs des différentes compagnies accueillies, les fiches techniques et plans de scène, ainsi que les plannings des techniciens nécessaires aux montages, répétitions, représentations et démontages ;
- Jo BULITT, qui a assuré un suivi général de la mise en place de la manifestation, un lien avec les compagnies et les metteurs en scène, une préparation de l'accueil et de l'hébergement de la cinquan-

taine d'acteurs et techniciens, et un lien avec le public ;

- Julien BURLE, qui s'est chargé de la mise en place et du suivi budgétaire des spectacles, de la formalisation des contrats artistiques des différentes compagnies, des contraintes et besoins liés à chaque représentation, mais également du lien avec les nombreux intervenants, Services administratifs et prestataires extérieurs participant à l'organisation du festival.



De gauche à droite, au 1^{er} plan : Damien GELOT (Chef de Régie Technique), Christophe MAISONNEUVE (Technicien de Scène) et Patrice MEDECIN (Chef de Régie Technique) ; au 2^e plan : Anne-Marie BRASSEUR (Vacataire), Affef MEDDEB (Vacataire), Julien BURLE (Chef de Section), Jean-Michel BIANCHI (Responsable Technique des Equipements Culturels) et Jo BULITT (Responsable Artistique de la Programmation).

« Au sein de l'Administration, nous avons en effet travaillé en étroite collaboration avec le Département de l'Intérieur, la Direction de la Sécurité Publique, le Corps des Sapeurs-Pompiers, la Direction de la Communication, le Contrôle Général des Dépenses, la Direction de l'Aménagement Urbain, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, et le Service de Maintenance des Bâtiments Publics, qui nous ont fait profiter de leurs compétences et expertise. »

Par ailleurs, l'équipe s'est étoffée durant l'été avec la participation de techniciens spécialisés en régie audio, vidéo et lumière du Théâtre des Variétés et de l'Auditorium Rainier III : Damien GELOT, Christophe MAISONNEUVE, Rémy VANAUDENHOVE, Patrice MEDECIN, ROMAIN MARCHESSOU, Christophe BENDER-RAYNAL et Guillaume SAPEY-TRIOMPHE.

EVENEMENT RETOUR EN IMAGES SUR LA PARTICIPATION DES CARABINIERS-MUSICIENS AU JAZZ A JUAN

L'Orchestre de la Compagnie des Carabiniers du Prince s'est produit lors du 56^e Festival de Jazz d'Antibes Juan-les-Pins, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, le 14 juillet. Une belle occasion pour la formation de 23 Musiciens de démontrer leur savoir-faire dans ce genre musical.



1



2



3



4



5



6

1 2 Durant l'après-midi, les Carabiniers-Musiciens sous la houlette de l'Adjudant-Chef Olivier DREAN, Chef de l'Orchestre, ont procédé aux derniers réglages et mené les ultimes répétitions avant le concert.

3 Olivier DREAN a été interviewé par Fabien BONILLA, Journaliste pour Monaco Info, et Jean-René PALACIO, Directeur Artistique de la Société des Bains de Mer et du Jazz à Juan, dans le cadre de l'enregistrement de l'émission d'actualité musicale « Backstage ».

4 Lors de son passage, l'Orchestre a joué de grands standards du jazz tels que « What Difference A Day Makes », mais offert aussi de belles surprises au public de la Pinède Gould, à l'instar d'un arrangement funk de « Summertime ».

5 Le Brigadier Eric CUPIF est le Chanteur de l'Orchestre de la Compagnie des Carabiniers du Prince.

6 « Pour les amateurs, les passionnés, les dévoreurs de musique que nous sommes, la scène de Juan est quelque chose de mythique ! », avait déclaré plus tôt avec enthousiasme M. DREAN à Monaco Info.

EDUCATION NATIONALE LA BIBLIOTHEQUE PRINCESSE CAROLINE - LUDOTHEQUE

Sous l'égide de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), la Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque propose des ouvrages, des jeux, des animations et des expositions aux élèves de la Principauté. Elle accueille également les enfants et les jeunes adolescents hors cadre scolaire pour qu'ils lisent, jouent, empruntent et participent à divers ateliers. Un lieu à la fois ludique et pédagogique animé par une équipe de 5 personnes.



L'équipe de la Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque. De gauche à droite, au 1^{er} plan : Jocelyne RECLUS et Didier BRAQUETTI ; au 2^e plan : Corinne GIORDANO, Claire DUMOULIN et Cécile MOULY.

Etant donné les nombreuses attributions confiées au Service et sa particularité, les personnels de la Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque sont chargés de tâches très variées :

Cécile MOULY, Bibliothécaire

Responsable, assure :

- la gestion du personnel ;
- un travail de bibliothéconomie : accueil du public et inscriptions / prêt et rangement des livres / signalisation / indexation et catalogage / saisie de documents / acquisitions

d'ouvrages / aide à la recherche et aide aux devoirs / gestion des « Prix spéciaux » avec les scolaires ;

- un travail d'animation : organisation, gestion et participation aux ateliers, expositions pédagogiques et jeux / création de jeux pédagogiques / rédaction et mise en page du journal « Zoom ».

Jocelyne RECLUS, Secrétaire-Comptable

assure :

- des tâches de bureau : secrétariat / comptabi-

lité / création et gestion des plannings des visites des scolaires / création et gestion des agendas des animations des mercredis après-midi (c'est-à-dire hors temps scolaires) ;

- l'encadrement informatique : informatisation de la Bibliothèque et de la Ludothèque / maintenance du logiciel de gestion / formation du personnel en la matière / développement et mise à jour du site Internet www.bibliotheque-caroline.mc ;
- un travail d'aide-bibliothécaire : accueil du public

et inscriptions / prêt et rangement des livres / signalisation / indexation et catalogage / saisie de documents / aide à la recherche ;

- des tâches d'animation : organisation de spectacles, ateliers, expositions pédagogiques et jeux / création de jeux pédagogiques / rédaction et mise en page du journal « Zoom » / montage de films d'animation / réalisation d'affiches.

Claire DUMOULIN, Bibliothécaire

assure :

- un travail de bibliothéconomie : accueil du public et inscriptions / prêt et rangement des livres / signalisation / indexation et catalogage / saisie de documents / archivage / aide à la recherche ;
- un travail de bureau : création et gestion des plannings des visites des scolaires / création et gestion des agendas des animations des mercredis après-midi ;
- un travail d'animation : participation aux expositions et jeux / organisation et gestion des ateliers / création de jeux pédagogiques / rédaction, mise en page et ateliers du journal « Zoom » / montage de films d'animation / réalisation d'affiches.

Corinne GIORDANO et Didier BRAQUETTI, Animateurs de la Ludothèque

assurent :

- un travail de bibliothéconomie : accueil du public et inscriptions en début d'année / aide à la recherche / prêt des jeux / signalisation / indexation et catalogage / achat et saisie de jeux / achat et gestion des stocks pour les ateliers manuels ;
- des tâches d'animation : création de jeux pédagogiques / accueil des adhérents et animation des jeux / organisation de spectacles et de stages avec des intervenants extérieurs / animation de jeux pédagogiques pour les scolaires et d'ateliers / réalisation d'affiches ;
- un travail de bureau : création et gestion des agendas des animations des mercredis après-midi et des vacances scolaires.

CHOIX DES LIVRES ET DES JEUX

La Bibliothèque met à disposition de ses adhérents et des élèves un choix varié de livres (romans, ouvrages de poésie et de théâtre...), bandes-dessinées et revues (à consulter sur place ou à emprunter) qui est renouvelé par des achats réguliers. Les « classiques » côtoient ainsi les nouveautés. « Pour choisir ces dernières, nous nous tenons informés en consultant les sites des éditeurs, les blogs et la presse spécialisée, en fréquentant les librairies et les salons de littérature jeunesse, ou encore en recevant des éditeurs et des représen-

tants. Nos jeunes lecteurs nous soumettent également des idées, tout comme la DENJS, en fonction des thèmes qui sont traités dans les établissements scolaires au cours de l'année », témoigne Cécile MOULY.

De la même manière, la Ludothèque propose des jeux traditionnels et des

ORGANISATION DES ANIMATIONS

L'équipe de la Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque organise aussi des animations pédagogiques, « dont les thèmes proposés à environ 180 classes de la Principauté sont renouvelés chaque année », et des animations ludiques « pour les-

« Nous nous sommes en effet équipés de liseuses qui permettront de créer une bibliothèque numérique et de proposer des ouvrages supplémentaires, ainsi que de tablettes pour, notamment, consulter la presse en ligne destinée à la jeunesse ».

Pour tout renseignement :

- 98 98 80 01
- www.bibliotheque-caroline.mc



L'équipe édite 2 à 3 fois par an et à 1000 exemplaires le « Zoom », un journal proposant des informations sur les animations, des jeux en rapport avec celles-ci et des renseignements sur les futures activités de la Bibliothèque-Ludothèque (publication distribuée aux classes participantes ou à retirer sur place).

nouveautés « pour la plupart acquises lors du Festival International des Jeux de Cannes, salon permettant de les tester et de rencontrer leurs concepteurs et éditeurs ». Les animateurs sélectionnent par ailleurs des jeux vidéo, ainsi que des jeux pédagogiques destinés aux enseignants et éducateurs. « Pour cela, nous recevons des éditeurs spécialisés. »

quelles elle est constamment à la recherche de nouvelles idées et de nouveaux intervenants afin que la structure demeure un lieu de découverte et d'enrichissement pour les enfants ».

MULTIMEDIA

Déjà dotée de 2 ordinateurs en libre accès (installés par le service informatique de la DENJS), la Bibliothèque vient de s'enrichir de nouveaux matériels multimédia :

Quelques chiffres...

La Bibliothèque, c'est :

- 3018 adhérents ;
- 17.000 ouvrages ;
- 12.500 prêts effectués durant l'année scolaire 2015-2016.

La Ludothèque, c'est :

- 270 adhérents (le nombre d'inscriptions est limité) ;
- 800 jeux ;
- 560 prêts effectués durant l'année scolaire 2015-2016.

FOCUS

COMMENT LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRES DEVELOPPE LES CROISIERES EN PRINCIPAUTE ?

Activité importante pour l'économie monégasque, le secteur de la croisière, focalisé en Principauté sur le « haut de gamme », est en progression constante grâce notamment au travail effectué par la Cellule « Croisières » de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC). Présentation de ses attributions et actions.



Lise Gamba-Marchi, Attaché Principal Hautement Qualifié en charge des « Croisières » au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès.

Dirigée par Lise Gamba-Marchi, Attaché Principal Hautement Qualifié, la Cellule « Croisières » (souvent également appelée Monaco Cruise Bureau) a pour mission de regrouper sous son égide l'ensemble des initiatives et propositions commerciales des partenaires monégasques concernés par le secteur de la croisière, ainsi que d'assurer, en la matière, le rayonnement de la Destination à l'international.

ACTION A MONACO

La Cellule apporte son assistance aux professionnels locaux de la croisière afin de développer les têtes de lignes et les escales dans les catégories les plus prestigieuses, à savoir « Luxe » et « Premium » (qui dominent largement l'activité en Principauté).

Concrètement, elle :

- collabore étroitement et tout au long de l'année avec la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM), qui communique la programmation des escales permettant de prévoir les ouvertures des 2 points d'accueil et d'informations de la DTC (voir encadré), fournit des données à transmettre à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques, ou encore a participé à l'élaboration de l'enquête sur les croisières publiée en mars ;
- maintient un contact régulier avec les agents maritimes (Cambiaso & Risso, Cruise Services, Intercruises et Monaco Maritime) pour notamment mettre en œuvre des « hospitality desks » à bord des navires ;

- met en place des offres spécifiques pour les croisiéristes avec les commerçants, groupements de commerces, musées, centres attractifs et hôtels de la Principauté ;
- coopère avec les acteurs de transport touristique (bus, taxis, petits trains, Monaco Le Grand Tour...) pour organiser les déplacements des croisiéristes durant les escales ;
- contrôle en permanence la qualité de l'accueil des croisiéristes, notamment dans les points d'informations (gestion des stocks de brochures touristiques mises à disposition, vérification des procédures de travail mises en place pour le personnel d'accueil, relevé et analyses des statistiques journalières saisies par ce dernier...) ;
- édite des dépliants destinés spécifiquement à l'usage des croisiéristes (le guide « Monaco Cruise » et le nouveau plan « Cruise in Monaco ») ;
- participe aux diverses réunions traitant de la croisière en Principauté et permettant de prendre les mesures adéquates en vue d'améliorer l'ensemble des services et infrastructures concernés.

ACTION A L'ETRANGER / PROMOTION

Afin de promouvoir les croisières en Principauté, la Cellule :

- effectue des insertions publicitaires sur des sites Internet et magazines spécialisés ;
- développe son site Web : www.monacocruise.com ;
- a réalisé cette année un film de promotion : « Monaco destination croisière » ;
- participe chaque année aux plus importants salons professionnels dédiés à ce secteur en Europe et aux Etats-Unis (élargissement des contacts professionnels, finalisations de négociations d'escales et de services...) ;
- organise annuellement, en partenariat avec la société V-Ships (implantée à Monaco), une soirée officielle en Floride où sont conviés les présidents et décisionnaires de l'ensemble des plus grandes compagnies maritimes mondiales ;
- sensibilise les Bureaux de représentation de la DTC à l'étranger afin de pouvoir démarcher sur leurs marchés respectifs.

COLLABORATION AVEC LES CELLULES DE LA DTC

Pour mener à bien ses missions, Lise Gamba-Marchi reçoit l'appui de quasiment toutes les Cellules de la DTC :

- « Marketing » pour les insertions publicitaires et déplacements lors des salons ;
- « Presse & Communication » pour la réalisation du film promotionnel ;
- « Technologies de l'Information » pour les mises à jour et évolutions du site Internet www.monacocruise.com ;
- « Editions » pour l'impression des fascicules « Monaco Cruise » et « Cruise in Monaco » ;
- « Expéditions » pour la gestion des stocks de brochures et leur livraison dans les points d'information ;
- « Statistiques et Prospectives » pour la saisie et

le traitement des statistiques ;
 • ou encore « Finances » pour toute action entreprise nécessitant un budget.

TRAVAIL ADMINISTRATIF

Mme Gamba-Marchi exerce par ailleurs quotidiennement des fonctions administratives telles que :
 • l'élaboration, en fonction de la programmation des

escales communiquée par la SEPM, des plannings mensuels pour les hôtes et hôtesse des points d'informations ;
 • la réalisation d'un tableau récapitulatif des heures effectuées par les hôtesse et hôtes vacataires, puis sa transmission à la Direction du Budget et du Trésor ;
 • la mise en œuvre de budgets prévisionnels ;
 • la gestion de l'entretien des points d'informations...



LES 2 POINTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS DEDIES AUX CROISIERISTES :

- un comptoir d'accueil situé à l'intérieur de la Gare Maritime, appelé également « Terminal Croisière » ou « Digue », qui accueille et renseigne essentiellement les passagers des navires faisant escale à quai ;
- un kiosque d'informations situé sur l'esplanade des Pêcheurs qui s'occupe principalement des passagers débarqués par des tenders dont les navires sont restés en rade, c'est-à-dire au large, à l'extérieur du port Hercule.



INTERVIEW

ESTELLE ANTOGNELLI, CELLULE « TOURISME RESPONSABLE » : QUEL BILAN POUR LES « MONACO GREEN DAYS » ?

Tandis que la Principauté s'implique toujours davantage en faveur de la préservation de l'environnement, la DTC a décidé cet été de mettre en lumière les démarches responsables entreprises par les acteurs monégasques du tourisme : l'opération « Monaco Green Days », proposée du 16 au 31 juillet par la Cellule « Tourisme Responsable », a en effet permis d'organiser avec succès diverses animations d'éco-sensibilisation. Entretien avec son initiatrice, Estelle ANTOGNELLI.



Estelle ANTOGNELLI, Attaché Principal en charge du « Tourisme Responsable » à la DTC.

Comment ce projet est-il né ?

L'idée est née fin 2015 après avoir dressé le bilan des actions mises en place par la Destination pour la protection de l'environnement. Il nous a alors semblé important de les mettre en valeur à travers l'organisation, en collaboration avec nos partenaires, d'une opération estivale à la fois pédagogique et ludique pour sensibiliser aussi bien visiteurs que locaux et faire découvrir, ainsi, d'autres facettes de la Principauté.

Durant 15 jours, une cinquantaine d'animations « tout public » et pour la plupart gratuites étaient programmées. Quel rôle avez-vous joué dans leur organisation ?

Dans un 1^{er} temps, le projet a été présenté aux acteurs du tourisme de la Principauté. La plupart se sont montrés

très intéressés et désireux d'y participer. De nombreuses animations ont ainsi pu être listées, parmi lesquelles des visites pédestres de la Principauté avec Monaco Rando, des visites en vélos électriques avec l'Institut Méditerranéen d'Etudes et du Développement Durable, la visite du Grimaldi Forum et de ses solutions écologiques, et des tours en bateau de la Réserve naturelle du Larvotto avec l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature. La liste s'est enrichie avec les propositions de partenaires hôteliers (dégustations de smoothies et vins bios), de la Société Monégasque

Le programme et les éléments de communication ont été réalisés en interne. Le Service des « Editions » s'est chargé du graphisme ainsi que de la conception des affiches, flyers et brochures. Les Services « Presse & Communication » et « Convention Bureau » ont relayé la programmation via les réseaux sociaux. Enfin, la Cellule « Accueil » et les différents points d'informations ont diffusé l'information au plus grand nombre.



« Cette 1^{ère} édition est une réussite »

d'Assainissement, du Stars 'N' Bars, de MC2D et Terres Méditerranéennes (ateliers pour les enfants), ou encore de la Direction de l'Aménagement Urbain avec l'organisation de visites de jardins et de la Fondation Prince Albert II de Monaco avec le Parcours des Arbres Patrimoniaux.

Vos objectifs ont-ils été remplis ?

Les participants ont été nombreux et beaucoup d'entre eux se sont inscrits à plusieurs activités. Certains nous ont même fait parvenir des messages de félicitations et de remerciements. Il s'agit d'un signe fort qui démontre l'intérêt évident du public et atteste de la qualité

des animations proposées. Aussi, pour une 1^{ère} édition, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une réussite.

Allez-vous donc organiser les « Monaco Green Days » en 2017 ?

Forts de ce constat positif, nous envisageons de renouveler ce type d'événement. L'opération 2016 nous a permis de tester les centres d'intérêts et nous avons prévu de travailler avec nos partenaires sur de nouvelles opérations.

LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

L'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente des timbres suivants le 30 juin :

Créée en juin 2006 par S.A.S. le Prince Souverain, la Fondation Prince Albert II de Monaco œuvre pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable dans 3 principales régions géographiques : le bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays en développement. Pour en savoir plus : www.fpa2.com / www.facebook.com/FondationPrinceAlbertIIdMonaco

10 ANS DE LA FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO



Dessin : FEDERALL
Impression : Offset et vernis sérigraphique
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 0,70 €

BLOC 10 ANS DE LA FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO



Dessin : Thierry BISCH - Crédit photos : G. NOGHES et FPA2
Impression : offset
Format du bloc : 130 x 70 mm horizontal
Format des timbres : 30 x 40,85 mm
Tirage : 40.000 blocs
Tarif : 5 € (4 X 1,25 €)

Le timbre à 0,70 € est en vente à l'Office des Timbres, au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, auprès des négociants monégasques en philatélie, ainsi qu'au Musée de la Poste et au Carré d'Encre à Paris. Le bloc est vendu exclusivement par l'Office des Emissions de Timbres-Poste, le Musée des Timbres et des Monnaies, et dans le réseau de vente de la Principauté. Les 2 émissions sont proposées à nos abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 2^e partie 2016.

L'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants en juillet :

50 ANS DE L'AMADE MONACO

Après avoir fondé l'AMADE Mondiale (Association Mondiale des Amis De l'Enfance) en 1963, la Princesse Grace créa l'AMADE Monaco en 1966. Son objectif est de « soutenir et promouvoir le bien-être physique, moral et spirituel de l'enfance dans le monde ».



Mise en page : Créaphil
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 0,68 €

CHAMPIONNAT DU MONDE D'AVIRON DE MER A MONACO

La Société Nautique de Monaco organisera le Championnat du monde d'aviron de mer du 20 au 23 octobre.



Photo fournie par la Société Nautique de Monaco
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 2 €

LES BALLETS DE MONTE-CARLO

Les Ballets de Monte-Carlo réunissent 3 institutions : la Compagnie des Ballets de Monte-Carlo, le Monaco Dance Forum et l'Académie de Danse Princesse Grace.

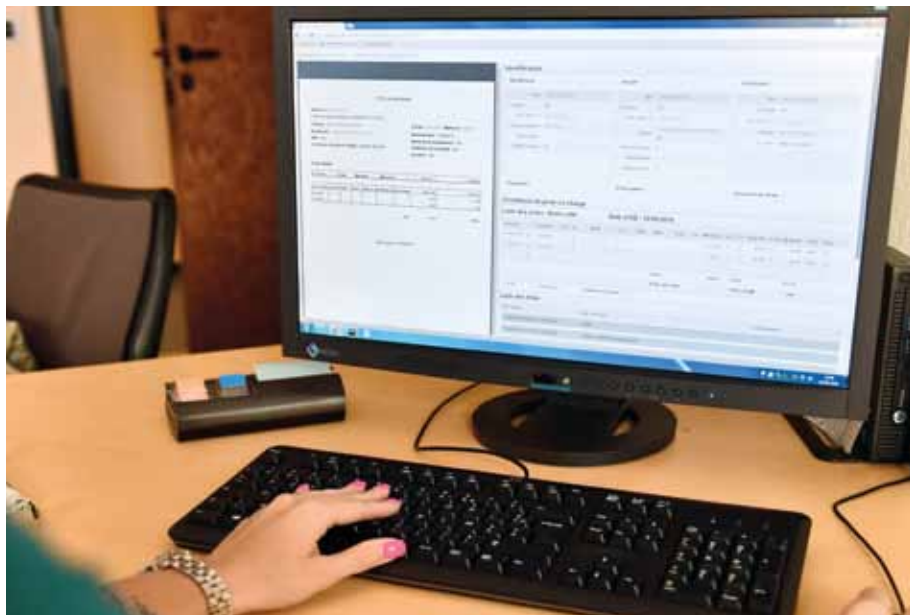


Photo : © Les Ballets de Monte-Carlo
Impression : Offset
Format du timbre : 52 x 40,85 mm horizontal
Tirage : 48.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 2,72 €

Ces timbres sont en vente à l'Office des Timbres, au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, auprès des négociants monégasques en philatélie, ainsi qu'au Musée de la Poste et au Carré d'Encre à Paris. Ils sont proposés à nos abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 2^e partie 2016.

MODERNISATION PLACE A LA FEUILLE DE SOINS ELECTRONIQUE !

Finis les envois postaux de feuilles de soins : les fonctionnaires et agents de l'Etat affiliés au Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) et leurs ayants-droits peuvent bénéficier, depuis le 8 août, de la Feuille de Soins Electronique (FSE). Explications.



Grace à la Feuille de Soins Electronique (FSE), les assurés du SPME verront les délais de remboursement de leurs frais de santé réduits.

La prochaine fois que vous irez chez un médecin, la procédure pour vous faire rembourser la consultation sera bien plus simple et plus rapide : il vous suffira de présenter votre carte d'immatriculation SPME, ce qui permettra au praticien de saisir informatiquement votre matricule et code FSE afin d'établir, sous format électronique, et d'immédiatement transmettre au SPME pour traitement, via Internet, une Feuille de Soins Electronique.

« De cette manière, les assurés du SPME peuvent



désormais voir leurs frais de santé pris en charge sans avoir à adresser leurs feuilles de soins sur support papier

au Service », précise Ludmilla RACONNAT LE GOFF, Conseiller Technique au Secrétariat du Départe-

ment des Affaires Sociales et de la Santé.

Et d'ajouter : « Le SPME traite la FSE dans les délais habituels - à savoir 5 à 10 jours - mais le fait, pour l'assuré, de ne plus avoir à communiquer la feuille de soins au Service raccourcit d'autant le délai global de remboursement ». Sans compter que les frais postaux disparaissent.

A noter : pour les assurés qui le souhaitent, les feuilles de soins sur support papier continuent à être acceptées par le SPME.

« Et tout comme pour ces dernières, les assurés peuvent suivre le remboursement des FSE sur leur compte personnel 'télé-services' du Gouvernement ».

UNE SOLUTION SECURISEE

Sur le plan technique, la FSE est élaborée sur un site Internet sécurisé, selon un protocole de cryptage des données identique à celui utilisé, par exemple, par les banques pour la consultation des comptes bancaires. Par ailleurs, « aucune des informations figurant sur la FSE n'est stockée, de façon temporaire ou définitive, sur le poste informatique du praticien. Il n'y a donc aucun

risque quant à un usage frauduleux des données ».

« UNE AVANCEE »

La mise en place de la FSE correspond à une « volonté du Gouvernement de développer la e-Administration. Le Conseiller de Gouvernement-Ministre Stéphane

VALERI tenait beaucoup à cette avancée pour les fonctionnaires et agents de l'Etat », poursuit Mme RACONNAT LE GOFF.

Piloté par le Département des Affaires Sociales et de la Santé, ce nouveau dispositif est le résultat d'une collaboration de plusieurs années

entre le SPME et la Caisse de Compensation des Services Sociaux, qui a fait bénéficier de son expertise et des moyens techniques dont elle dispose.

« Près de 3 années ont été nécessaires pour aboutir à ce progrès pour les assurés sociaux de l'Etat, d'autant

qu'une consultation de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives (CCIN), ainsi que des évolutions réglementaires, ont été requises pour permettre une mise en œuvre en toute sécurité. »

NOUVEAU LA MISE EN PLACE DU NUMERO D'APPEL UNIQUE « 116 117 »

Pour connaître le nom de la pharmacie et du médecin de garde en Principauté les soirs de semaine, les week-ends et les jours fériés, il faut dorénavant composer, depuis un poste fixe ou un mobile, le « 116 117 ».

Gratuit, ce numéro d'appel harmonisé pour toute l'Europe (à l'instar du « 112 » pour contacter les urgences) remplacera donc le « 141 ». Plus précisément, ce dernier « sera mis hors service à compter du 1^{er} janvier 2017. Et jusqu'à cette date, les 2 numéros d'appel sont actifs, ce qui permet de laisser à chacun le temps de s'adapter à ce changement », indique le Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Pour mettre en place ce service, le DASS a travaillé

en relation avec le Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, « qui a proposé cette évolution et s'est occupé du volet technique, en lien avec la Direction des Communications Electroniques et Monaco Telecom ». Par ailleurs, le DASS assure la communication sur ce nouveau numéro d'appel tant auprès des professionnels que de la population.

DESIGNATION DES TOURS DE GARDE

Les listes des médecins généralistes et des pharmacies de garde sont respectivement établies à l'avance par le Conseil de l'Ordre des Médecins et le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, puis transmises à la Direction de l'Action Sanitaire qui les diffuse aux Services et entités concernés.



INTERNET

L'OFFICE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL EST EN LIGNE

Organisme chargé de veiller à la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel en Principauté, l'Office de la Médecine du Travail (OMT) dispose depuis avril d'un site Internet lui permettant de favoriser la communication avec ces derniers et les employeurs, ainsi que de présenter, au-delà des visites médicales, ses missions et ses équipes.



www.omt.mc, le site Internet de l'Office de la Médecine du Travail, est en ligne depuis avril.

La création de ce nouveau site Web, consultable à l'adresse www.omt.mc, répondait à plusieurs objectifs : « Il s'agissait de mettre en place une communication institutionnelle, de fournir des informations pratiques sur l'OMT, de transmettre des messages de prévention, ainsi que de pouvoir livrer des renseignements utiles en cas de crise sanitaire », expose Pascale PALLANCA qui, en plus de son poste de Directeur du Travail, assume la fonction de Secrétaire Général du Comité Directeur de l'Office de la Médecine du Travail.

Sur ce portail, sont en effet détaillés les attributions de l'OMT aussi bien en direction des salariés que des employeurs, sa composition, son fonctionnement, ses coordonnées et horaires d'ouverture ou encore les moyens pour s'y rendre (lignes de bus et stationnements). Sont également présentés les différents types de visites médicales (rôle, déroulement...), et une rubrique « Questions / Réponses » permet d'en savoir encore davantage sur les actions de l'OMT. Sans compter qu'une partie « Actualités » dispense de précieux conseils sanitaires.

REALISATION

Pour mener à bien ce projet, ont été mobilisés des membres des Pôles « Médical », « Administratif » et « Informatique » (voir encadré ci-contre). « Sa mise en œuvre a nécessité, en 1^{er} lieu, un travail collégial afin de recueillir l'avis et l'expression des besoins des différents métiers de l'Office », explique Mme PALLANCA. « Sur la base des éléments recueillis, un cahier des charges a alors été établi avant que des prestataires soient consultés et que l'un d'entre eux soit retenu. »

Ce choix a ensuite été validé par le Comité Directeur, puis la construction du portail a été menée en étroite collaboration entre le prestataire et les équipes de l'OMT, qui ont notamment rédigé le contenu. « Le site est une 1^{ère} version. Celle-ci est donc amenée à évoluer », précise enfin le Secrétaire Général.

L'OMT : AU SERVICE DES SALARIÉS DEPUIS 1958

L'Office de la Médecine du Travail assure la surveillance médicale d'environ 54.000 salariés grâce à des visites médicales (auxquelles peuvent s'ajouter des examens complémentaires) et mène aussi des actions de prévention en entreprises.



Cette mission de service public est conduite, sous la direction du Secrétaire Général, par 40 collaborateurs répartis dans les pôles suivants :

- le « Pôle Médical » (14 médecins du travail, 13 auxiliaires médicales et 3 infirmières) ;
- le « Pôle d'Intervention et de Prévention des Risques Professionnels » (un ingé-

nieur, un ergonome et une assistante en santé au travail) ;

- le « Pôle Informatique » (un responsable des systèmes d'information et un technicien informatique) ;
- le « Pôle Administratif » (un responsable administratif et RH, un secrétaire de direction, un agent d'accueil, un agent admi-

nistratif et technique et un agent polyvalent).

A noter : un médecin, une auxiliaire médicale et une infirmière sont mis à disposition du Service des Prestations Médicales de l'Etat pour garantir le suivi de la santé des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Par ailleurs, le Comité Directeur présidé par Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, se compose de :
 • 3 représentants du Gouvernement ;
 • 3 représentants des employeurs ;
 • 3 représentants des salariés.

INAUGURATION LA CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE AGRANDIE

Réservée aux enfants des professionnels du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), la crèche hospitalière a bénéficié d'une extension dont l'inauguration a eu lieu le 6 juillet. Des locaux tout neufs et confortablement équipés qui permettent quasiment d'en doubler la capacité d'accueil.

Mise en service depuis le 20 juin, l'extension de la crèche du CHPG offre 40 berceaux supplémentaires, portant à 100 le nombre de places total dans l'établissement. Motivé par une hausse des demandes liée notamment aux nombreux recrutements effectués à l'occasion de l'ouverture du Centre Rainier III, cet aménagement a ainsi permis de raccourcir la liste d'attente et de mieux répondre aux besoins des professionnels de l'hôpital en termes de garde de leurs enfants et de conciliation entre leurs vies professionnelle et personnelle.

Dans ce projet, le Service des Travaux Publics, en lien avec le Département des Affaires Sociales et de la Santé et le CHPG, a été le maître d'ouvrage, tandis que l'étude et la conception des locaux ont été confiées au cabinet d'architectes Raymond. Quant à l'équipement de l'extension, il a été réalisé par le service des achats du CHPG. Les locaux proposent plusieurs espaces confortables et adaptés aux différentes tranches d'âge des enfants accueillis : espaces de jeux, dortoirs, zones repas et de change... Les équipements et mobiliers, eux, ont été sélectionnés pour garantir, d'une part, le bien-être des enfants et, d'autre part, une ergonomie de travail aux professionnels de la crèche.

Il est par ailleurs à noter que pour assurer le bon fonctionnement de cette structure, 16 emplois ont été créés.



Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 6 juillet par LL.AA.SS. le Prince Albert II et la Princesse Charline. Le Couple Princier était accompagné de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, de Patrick BINI, Directeur du CHPG, et de plusieurs personnalités monégasques.

INTERVIEW

ERIC KAZARIAN, INGENIEUR EN CHARGE DE L'OPERATION DU TUNNEL ALBERT II

Destiné à fluidifier le trafic à l'entrée de Monaco, le Tunnel Albert II a été ouvert le 18 juillet après 4 ans et demi de chantier piloté par le Service des Travaux Publics. Une grande infrastructure particulièrement importante pour la circulation en Principauté qui a aussi nécessité une conséquente phase d'élaboration et la mobilisation de plusieurs autres Services, comme nous l'a expliqué Eric KAZARIAN, Conducteur d'Opérations Sénior au Service des Travaux Publics et Ingénieur en charge de ce projet.

Quelles ont été les différentes étapes d'élaboration du Tunnel Albert II ?

Tout a commencé en 1991 avec un Accord entre la Principauté et la France pour la construction de ce tunnel qui fut suivi, la même année, par la réalisation d'une 1^{ère} esquisse de principe. En 1997, le maître d'œuvre fut désigné, puis un dossier d'avant-projet fut achevé en 1998 avant que le dossier de projet général le soit en 2002 - celui-ci intégra alors les dispositions de la nouvelle réglementation sur la sécurité des tunnels routiers résultant de la Catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, qui eut lieu en 1999. La Convention franco-monégasque relative à la réalisation du tunnel fut ensuite signée en 2004, et 2 Arrêtés furent pris en 2007 : l'Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique et l'Arrêté de cessibilité. Enfin, fut signé en 2011 le marché de travaux de creusement.

Quelles ont été les différentes étapes de cette construction longue de plus de 1700 mètres qui a mobilisé plus de 200 personnes ?

Les travaux des têtes ont débuté en mars 2012, puis le percement a commencé en juillet 2013. En août 2014,



Eric KAZARIAN, Conducteur d'Opérations Sénior au Service des Travaux Publics et Ingénieur en charge de l'opération du Tunnel Albert II.

il a fallu gérer un passage délicat à 8 mètres au-dessus du tunnel ferroviaire. Le 5 août 2015, enfin,

Le Service des Travaux Publics est chargé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des opéra-

Mon rôle de Conducteur d'Opérations consiste à veiller à ce qu'elles soient exécutées dans le respect du programme, du budget et du planning de réalisation approuvés par le Gouvernement

le dernier tir de mine effectué par S.A.S. le Prince Souverain a assuré la jonction entre les têtes amont et aval et, ainsi, marqué la fin du creusement.

tions publiques de la Principauté. Mais quel a exactement été votre rôle dans ce projet ? Mon rôle de Conducteur d'Opérations consiste à veiller à ce qu'elles soient

exécutées dans le respect du programme, du budget et du planning de réalisation approuvés par le Gouvernement. Je suis responsable de la préparation de la passation des contrats, et des commandes d'études et de travaux nécessaires. Je dois aussi veiller à la bonne exécution des contrats et des marchés publics en relation avec la maîtrise d'œuvre, ainsi qu'à la sauvegarde des intérêts de l'Etat. Pour ce projet, j'ai été épaulé par mon collaborateur Patrick MENIER, Conducteur de Travaux Principal.

Quels autres Services ont été sollicités ?

L'implication du Corps des Sapeurs-Pompiers, de la Direction de la Sûreté Publique, et de la Direction de l'Aménagement Urbain - notamment de sa Section « Centre Intégré de Gestion de la Mobilité » - a été nécessaire pour mettre au point les dispositions de sécurité. Ils ont également apporté leur précieux concours lors de l'exécution des travaux, en particulier durant les phases de finition et d'essais. L'Administration des Domaines nous a quant à elle assistés lors des procédures d'expropriation ou d'acquisitions amiables des tréfonds en France.

TRAVAUX PUBLICS

LA MAINTENANCE DE LA ROTULE DE LA DIGUE SEMI-FLOTTANTE

La Digue Rainier III, la plus grande digue semi-flottante du monde, nécessite une maintenance décennale destinée à assurer l'étanchéité de sa rotule, pièce qui la relie au terre-plein des Pêcheurs. Une opération délicate et d'envergure pilotée par le Service des Travaux Publics (STP).



La mise en place du batardeau, qui affiche quelque 45 tonnes, a notamment requis l'utilisation d'une grue embarquée sur une barge flottante.

D'un diamètre de 6 mètres et d'un poids de 700 tonnes, la rotule permet à la digue semi-flottante et ses plus de 350 mètres de long de se mouvoir dans les 3 directions. Il s'agit d'un élément sous-marin particulièrement important dont l'étanchéité doit être garantie par des joints. Un peu plus de 10 ans après son implantation, ces derniers ont besoin d'être remplacés, ce qui implique 2 grandes étapes.

La 1^{ère} consiste en la mise à sec de l'espace entre la digue et le terre-plein, afin que les personnels puissent travailler autour de la rotule en toute sécurité, par l'installation d'un batardeau, un caisson étanche en forme de « U » spécialement conçu pour l'occasion - Celui-ci a été mis en place le 24 juillet. Quant à la 2^e phase, qui se poursuivra jusqu'à fin septembre, elle concerne le changement



Les travaux de maintenance de la rotule de la digue seront menés jusqu'en octobre.

des joints suivi du retrait, en octobre, du batardeau.

TRAVAIL DU STP

Le STP a commencé à préparer cette opération début 2015 avec le lancement d'un audit aérien et sous-marin qui a permis de réaliser un état des lieux : « L'accès à la rotule étant difficile et l'espace entre la digue et la culée très restreint - environ 1 mètre de large - il fallait évaluer les besoins et fixer le planning », explique Sacha TOUATI, Conducteur d'Opérations au Service des Travaux Publics.

« Puis, avec l'appui de Bruno MEUGE, Conducteur de Travaux, et des différentes Cellules du STP, les dossiers d'appel d'offres pour ces travaux de maintenance ont

été montés, les opérateurs ont été choisis et les suivis technique, financier et administratif sont depuis assurés par le Service. »

La Division de Police Maritime et Aéroportuaire a par ailleurs été sollicitée pour obtenir les autorisations d'accès à la digue et garantir la sécurité des plongeurs, tandis que la Direction de l'Environnement a été consultée pour limiter les impacts écologiques de ces travaux d'entretien. « La Direction de l'Aménagement Urbain a également été mobilisée pour la gestion de la perturbation sur la voirie et la Société d'Exploitation des Ports de Monaco a participé afin de réduire le nombre d'escalas à quai pendant la période d'intervention. »

DOSSIER

COMMENT LE GOUVERNEMENT ASSURE LA SECURITE ET LE BIEN-ETRE DES BAGNEURS EN PRINCIPAUTE ?

Qu'il s'agisse de surveiller la qualité des eaux de baignade, de nettoyer les plans d'eau, de protéger les baigneurs des méduses ou encore de les sensibiliser aux problématiques environnementales, les Services de l'Administration se mobilisent tout l'été pour leur permettre de profiter au mieux des plages monégasques.

SURVEILLANCE HEBDOMADAIRE DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINADE

En Principauté, la qualité des eaux de baignade est contrôlée chaque semaine du 1^{er} mai au 30 septembre sur 5 sites : les plages des Pêcheurs, du Solarium (digue semi-flottante), du Larvotto (2 anses) et de l'Hôtel Le Méridien. Cette mission est assurée par la Direction de l'Environnement - et plus particulièrement par la Division « Patrimoine Naturel », composée de Raphaël SIMONET, Chef de Division, Ludovic AQUILINA, Chef de Section, et Nicolas BONNET, Technicien - avec l'appui logistique de la Direction des Affaires Maritimes (mise à disposition de marins et embarcations).

Au cours de chaque sortie (tous les lundis matin) et sur chaque site :

- une inspection visuelle est effectuée pour déterminer l'état de la mer, observer la fréquentation de la zone lors des prélèvements et relever la présence éventuelle de résidus flottants, d'hydrocarbure ou d'huile minérale ;
- des mesures physico-chimiques sont réalisées à l'aide d'une sonde multi-paramètres afin de détermi-



Les analyses biologiques de l'eau de mer sont effectuées dans le laboratoire de la Direction de l'Environnement.

ner notamment la température, la salinité ou le pH de l'eau de mer ;

- des prélèvements d'eau de mer sont opérés. Les échantillons sont ensuite transportés au laboratoire de la Direction de l'Environnement afin de procéder aux analyses biologiques prévues dans la réglementation.

Ce contrôle en laboratoire vise à détecter l'éventuelle présence de germes pathogènes dont le contact, au-delà d'une certaine concentration, peut entraîner des pathologies de la sphère ORL (otites), de l'appareil digestif (gastro-entérite) ou des yeux (conjonctivites). Les 1^{ers} résultats sont connus au bout de 18 heures, ce qui permet d'intervenir rapidement en cas de risques sanitaires avérés,

tandis que les résultats définitifs sont obtenus sous 48h.

Après chaque session d'analyse, un rapport destiné aux autorités compétentes est établi, et la qualité des eaux est classée pour chaque site selon 3 catégories : « bonne », « moyenne » ou « mauvaise ». Un affichage du rapport destiné à l'information du public est en outre effectué par la Division de Police Maritime et

Guide pour une baignade responsable et sûre en Principauté

Fruit d'un travail conjoint entre les équipes des Divisions « Soutien-Indicateur-Synthèse » et « Patrimoine Naturel » de la Direction de l'Environnement, cette plaquette éditée en 2015 fournit des éco-gestes et conseils de sécurité pour la baignade, ainsi qu'une présentation des différentes plages de la Principauté et des mesures mises en place pour assurer la qualité des eaux.



Aéroportuaire sur les zones de baignade concernées.

Par ailleurs, au début de chaque période estivale, un bilan de la saison écoulée, appelé rapport de conformité, est établi. Il permet, sur la base des résultats de la saison précédente, d'autoriser ou de suspendre l'activité de baignade sur une zone donnée pour la saison à venir.

En 2016, les 5 sites de baignade de la Principauté ont été autorisés, comme cela est le cas depuis que ces contrôles sont réalisés. Les résultats de l'année 2015 ont en effet démontré une qualité des eaux classée comme « bonne » dans plus de 95 % des cas et aucun prélèvement n'a été classé en qualité « mauvaise ». Pour la saison en cours, ces bons résultats se confirment chaque semaine.



Déployés du T-central jusqu'à la rive, les 2 filets anti-méduses fournissent une protection efficace sur les côtés est et ouest de la plage du Larvotto. Ici, des agents de la DAM procèdent à une inspection du dispositif.

MISE EN PLACE DE FILETS ANTI-MEDUSES

Afin de protéger les baigneurs de la plage du Larvotto des piqûres de méduses, 2 filets anti-méduses offrant un périmètre de baignade sécurisé dans les 2 anses sont déployés du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. La supervision de l'installation et de l'entretien de ce dispositif

qui fait ces preuves depuis 2007 est confiée à la Direction des Affaires Maritimes (DAM).

« Nous choisissons le type de filet, le prestataire en charge de leur mise en place, le cahier des charges, les dates de montage et démontage et la fréquence de l'entretien - à savoir 2h par semaine », indique Armelle ROUDAUT-

NETTOIEMENT DES PLANS D'EAU

Sous le contrôle de la Direction des Affaires Maritimes et de la Direction de l'Aménagement Urbain, la Société Monégasque d'Assainissement assure durant toute la saison balnéaire, 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés) et de 8 à 18h, le nettoyage des plans d'eau de baignade. Pour cela, elle déploie un dispositif en personnel et en matériel dédié, dont 2 embarcations :

- un bateau nettoyeur pour les plages des Pêcheurs et

du Solarium, ainsi que pour la partie à l'extérieur des filets anti-méduses sur celles du Larvotto et de l'Hôtel Le Méridien ;

- un scooter des mers pour l'intérieur des anses du Larvotto et du Méridien qui a l'avantage de ne présenter ni risque de blessure pour les baigneurs du fait de son système de propulsion, ni nuisance sonore ou olfactive.

Et lorsque les conditions sont défavorables à la navigation, des agents sont mobilisés pour nettoyer les plages depuis la terre.

Organisation de l'atelier Bibliomer

En collaboration avec le Centre de Découverte du Monde Marin, la Direction de l'Environnement a organisé le 22 juillet sur la plage du Larvotto un atelier de sensibilisation des usagers des plages aux problématiques liées à l'environnement : Bibliomer, une bibliothèque proposant diverses animations se déplaçant sur tout le littoral azuréen et ayant ainsi fait escale en Principauté. Pour l'occasion, Ludovic AQUILINA, de la Division « Patrimoine Naturel », et Vincent GAGLIO, de la Division « Soutien-Indicateur-Synthèse », ont été mobilisés.



recherche d'année en année des améliorations afin d'obtenir le système le plus performant possible.

« Nous avons par exemple mis en œuvre un système d'alerte qui permet, en cas de coup de mer, de mettre les filets en sécurité. »

La DAM se mobilise par ailleurs pour maintenir l'efficacité du dispositif qui peut être remise en cause dès lors que des baigneurs s'appuient sur les boudins des filets, ce qui les fragilise et les affaisse.

« Pour cela, nous les sensibilisons grâce notamment à la diffusion de communiqués de presse et le concours des Maîtres Nageurs Sauveteurs, et nous avons installé des échelles sur le T-central afin qu'ils puissent passer d'une anse à l'autre sans détériorer les filets. »

Au-delà, la DAM vérifie régulièrement, lors de sorties en mer ou sur site, que l'ensemble des prescriptions sont respectées et

COOPERATION INTERNATIONALE VISITE OFFICIELLE EN MAURITANIE ET VISITE DE TRAVAIL AU BURKINA FASO

Cet été, des délégations conduites par Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC), se sont rendues en Mauritanie et au Burkina Faso afin de renforcer les relations bilatérales entretenues entre la Principauté et ces pays d'intervention prioritaires de la Coopération monégasque. Zoom sur la composition de ces délégations, la préparation de ces déplacements et le travail effectué sur place.



La délégation monégasque en Mauritanie. De gauche à droite : Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC ; Aly Guéladio KAMARA, Consul Honoraire de Monaco en Mauritanie ; Andrea COLOMBO-PASTORELLI, Secrétaire des Relations Extérieures chargé de la coopération avec ce pays à la DCI ; Emilie LARESE-SILVESTRE, Chef de Division à la DCI.

Le déplacement en Mauritanie, qui a été effectué du 27 au 29 juillet, était une Visite Officielle. Intervenue à la suite d'une demande des Autorités mauritaniennes, celle-ci a notamment abouti aux signatures d'un Accord-cadre de Coopération et d'un Accord-cadre sectoriel dans le domaine de la protection civile. Il s'agissait d'ailleurs également de célébrer 20 années de coopération dans ce domaine (1996-2016).

Le déplacement au Burkina Faso, qui a eu lieu, lui, du 26 au 29 juin, était une Visite de Travail. Celle-ci a permis de consolider les excellents rapports existants entre les Gouvernements monégasque et burkinabè (notamment depuis la Visite de S.A.S le Prince Souverain et la conclusion d'un

Accord-cadre de Coopération en 2012) grâce à l'organisation de rencontres avec les plus hautes Autorités.

Au-delà du dialogue politique, ces 2 déplacements ont été l'occasion de s'entretenir avec les partenaires de la Coopération monégasque sur place (ONG, Organisations Internationales...). Ce sont en effet ces acteurs qui mettent en œuvre les projets soutenus par la Direction de la Coopération Internationale (DCI), laquelle est en charge de la politique d'aide au développement du Gouvernement Princier.

COMPOSITION DES DELEGATIONS

En Mauritanie, la délégation se composait :



Signature de l'Accord-cadre de Coopération entre la Principauté et la République Islamique de Mauritanie par Mohamed Lemine MOULAYE ELY, Secrétaire Général par Interim du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, et Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC.

- pour le **DREC**, d'Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général, d'Emilie LARESE-SILVESTRE, Chef de Division à la DCI, et d'Andrea COLOMBO-PASTORELLI, Secrétaire des

Relations Extérieures chargé de la coopération avec ce pays à la DCI ;
• pour le **Consulat de Monaco en Mauritanie**,

Exemples de projets soutenus par la DCI

En Mauritanie :

- distribution de suppléments nutritionnels pour 8000 enfants de moins de 5 ans ;
- amélioration de la qualité de l'offre de soins publique en santé maternelle et néo-natale ;
- construction d'un poste de secours de Sapeurs-Pompiers à Nouakchott.

Au Burkina Faso :

- prise en charge médicale de 8000 enfants de moins de 5 ans atteints de paludisme ;

- lutte contre la malnutrition : 14.000 ménages très pauvres de la Province de Kossi appuyés ;
- prise en charge médico-psycho-sociale de 1 000 enfants et jeunes en situation de rue à Ouagadougou ;
- développement de filières économiques locales à forte valeur nutritionnelle, sanitaire et environnementale pour les familles les plus démunies.



La délégation monégasque au Burkina Faso. De gauche à droite : Bénédicte SCHUTZ, Directeur de la Coopération Internationale ; Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC ; Seydou DIAKITE, Consul Honoraire de Monaco au Burkina Faso ; Andrea COLOMBO-PASTORELLI, Secrétaire des Relations Extérieures chargé de la coopération avec ce pays à la DCI ; Ghislaine OUOBA-OUEDRAOGO, Coordinatrice Technique de la Coopération monégasque.

d'Aly Guéladio KAMARA, Consul Honoraire.

Au Burkina Faso, la délégation se composait :

- pour le **DREC**, d'Isabelle ROSABRUNETTO, de Bénédicte SCHUTZ, Directeur de la Coopération Internationale, et d'Andrea COLOMBO-PASTORELLI, également chargé de la coopération avec ce pays ;
- pour le **Corps des Sapeurs-Pompiers**, du Lieutenant-Colonel Tony VARO, Chef de Corps, et de l'Adjudant-Chef Alain SACANY, Adjoint auprès des Services Techniques (venus menés, en parallèle, une mission d'expertise) ;
- pour le **Consulat de Monaco au Burkina Faso**, de Seydou DIAKITE, Consul Honoraire, et de Ghislaine OUOBA-OUEDRAOGO, Coordinatrice Technique de la Coopération monégasque.

« La composition de la Délégation monégasque s'établit en concertation entre les différentes entités impliquées, dans le respect de la voie hiérarchique. Lorsqu'il s'agit d'un pays d'intervention de

la Coopération monégasque, le Secrétaire des Relations Extérieures concerné est associé au déplacement, en plus d'un représentant de la DCI, car il dispose d'un réseau et d'une connaissance privilégiée du pays et maintient des contacts réguliers avec le Consul Honoraire », explique M. Andrea COLOMBO-PASTORELLI.

PREPARATION DES VISITES

Ce type de déplacement, qui s'effectue soit après invitation du DREC par le Gouvernement d'un pays partenaire de la Coopération monégasque, soit parce qu'un événement particulier est prévu (sommet international, conclusion d'accords bilatéraux...), se prépare conjointement avec les Autorités nationales (pour la partie officielle) et les partenaires de la Coopération monégasque (pour les visites de terrain), en lien avec les Consuls Honoraires de Monaco.

« La DCI et le Secrétaire des Relations Extérieures concerné sont le point focal pour l'organisation du programme de la visite - logistique, objectifs, contenu des réunions et des



Isabelle ROSABRUNETTO et S.E. M. Roch Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso, au Palais Présidentiel.

rencontres... - sous la supervision du DREC. La DCI est notamment en charge de la coordination avec les différents Services de l'Administration pouvant être impliqués, telles que la Direction de la Communication et la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires. »

TRAVAIL SUR PLACE

Les Consuls Honoraires assurent le lien avec les Autorités nationales par la participation à des réunions prépara-

toires, l'obtention d'audiences et facilitent la circulation de l'information et le dialogue bilatéral. « L'appui des Consuls Honoraires contribue incontestablement à la réalisation des objectifs fixés et au bon déroulé des déplacements. »

Le Ministère des Affaires Etrangères du pays partenaire est par ailleurs sollicité afin de coordonner les aspects protocolaires et les discussions bilatérales, et mobiliser les différents Ministères concernés.

Quel est le rôle d'un Secrétaire des Relations Extérieures ?

Au sein de la DCI, le Secrétaire des Relations Extérieures assure la fonction de Responsable des Programmes dans l'un (ou plusieurs) des 12 pays d'intervention de la Coopération monégasque. Il est à ce titre chargé de l'identification, la contractualisation, le contrôle et le suivi de l'avancement de projets de développement dans le pays dont il a la charge. Il a également un rôle de représentation auprès des Etats, Organisation Internationales et acteurs du développement afin de faire connaître les actions de la Coopération monégasque et développer des synergies éventuelles.

« Dans le cadre de la préparation de déplacements à caractère officiel, il est ainsi nécessaire d'être polyvalent, d'avoir une bonne connaissance du contexte local et de bonnes relations avec les partenaires et les Autorités nationales, en cernant bien leurs attentes vis-à-vis de la Coopération monégasque », ajoute M. Andrea COLOMBO-PASTORELLI.

INTERNATIONAL

LA MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'ONU A NEW YORK MOBILISEE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Chargée de représenter les intérêts, positions et priorités de la Principauté auprès de l'Organisation des Nations Unies, la Mission Permanente à New York s'est amplement impliquée dans la préparation de la 71^e Session de l'Assemblée Générale, notamment son Débat Général. Gros plan sur le travail effectué en amont et durant ce rendez-vous international.

Sous la responsabilité de S.E. Mme Isabelle PICCO, Ambassadeur, Représentant Permanent, tout au long de l'année, les diplomates monégasques suivent de nombreuses réunions, participent aux négociations intergouvernementales, préparent leurs interventions, votent et rendent compte des travaux au DREC. Celui-ci lui communique ses instructions, des éléments d'informations, et permet un appui par la participation ponctuelle de fonctionnaires de la Direction des Affaires Internationales (DAI).

Seule organisation multilatérale à représentation universelle, l'ONU accueille à chaque mois de septembre les Chefs d'Etats et de Gouvernements du monde entier qui se rendent à New York pour se rencontrer et échanger sur l'ensemble des sujets de l'actualité internationale.

PREPARATION

Les diplomates de la Mission ont entrepris un long travail de préparation : en effet, ils ont participé, pendant les mois précédents, aux négociations des Déclarations qui ont été adoptées, lors de 3 réunions de haut niveau, par les Chefs d'Etats et de Gouvernements présents à l'ONU. Ils ont également préparé des éléments de fond sur les réunions auxquelles la délégation monégasque,



Les membres de la Mission Permanente Auprés de l'Organisation des Nations Unies à New York brandissant le carton blanc pour la paix de l'Organisation Peace and Sport à l'occasion de l'exposition photos « Monaco Crossroad for Sports », qu'ils ont organisé pour la 3^e Journée internationale du sport au service du développement et de la paix (6 avril 2016). De gauche à droite : Benjamin VALLI, Deuxième Secrétaire ; Florian BOTTO, Troisième Secrétaire ; Valérie BRUELL-MELCHIOR, Ministre Conseiller, Représentant Permanent Adjoint ; S.E. Mme Isabelle PICCO, Ambassadeur, Représentant Permanent ; Clotilde FERRY, Premier Secrétaire ; Rim RASLAN, Assistante de l'Ambassadeur ; Malini VEERABADREN, Assistante.

conduite par le Ministre d'Etat, a pris part, mais aussi contribué à l'élaboration de son programme et à la gestion de la logistique qu'a impliqué sa participation (accréditations, sécurité, diverses inscriptions, couverture médiatique...).

SUIVI DU DEBAT GENERAL

Au cours de cette semaine, la Mission Permanente a assisté le Ministre d'Etat dans sa participation en gérant quotidiennement son programme et en préparant ses entretiens bilatéraux et sa participation à diverses réunions. Ses membres ont également pris part aux nombreux événements de haut niveau ayant un lien avec les priorités de la Principauté (développement durable, ges-

tion durable des mers et des océans, Droits de l'homme, situation humanitaire...). Enfin, ils ont assisté à la totalité des prises de paroles au Débat Général, au cours duquel le

Ministre d'Etat est intervenu le 22 septembre, préparé les éléments de langage de son discours, et réalisé le compte-rendu de cette semaine bien remplie.

Thématiques traitées par les différents diplomates de la Mission Permanente

- Valérie BRUELL-MELCHIOR, Ministre Conseiller, Représentant Permanent Adjoint : désarmement et sécurité internationale, et questions économiques et financières ;
- Clotilde FERRY, Premier Secrétaire : questions politiques spéciales, santé publique, assistance humanitaire, questions vis-à-vis de la Palestine et du Moyen-Orient ;
- Benjamin VALLI, Deuxième Secrétaire : Droits de l'homme, développement social et questions culturelles, candidatures/élections, nomination du prochain Secrétaire Général ;
- Florian BOTTO, Troisième Secrétaire : océans et Droit de la mer, questions administratives, budgétaires et juridiques, sport au service du développement et de la paix, revitalisation de l'Assemblée Générale et réforme du Conseil de Sécurité.

INTERVIEW

ANNE VISSIO, SECRETAIRE EXECUTIF DE L'ACCORD RAMOGE

Créé il y a 40 ans sous l'impulsion du Prince Rainier III, l'Accord RAMOGE est un instrument unique de coopération scientifique, technique, opérationnelle, juridique et administrative entre Monaco, la France et l'Italie qui permet d'agir pour la préservation du milieu marin. Anne VISSIO, Secrétaire Exécutif de cet Accord, nous a accordé un entretien pour nous présenter ses attributions et les travaux qu'elle conduit.

Pouvez-vous rappeler quels sont les objectifs de l'Accord RAMOGE ?

Les 3 Etats signataires arrêtent ensemble des actions à mener, entre Marseille et La Spezia en Italie, pour une gestion intégrée du littoral - harmonisation des méthodes d'analyse et de travail, amélioration de la connaissance du milieu marin et côtier, lutte contre la pollution... - et la sensibilisation du public au respect de l'environnement : campagnes de communication, associations des usagers de la mer à des groupes de travail, recommandations de bonnes pratiques auprès des collectivités locales, information auprès des gestionnaires de la Méditerranée...

Quelles sont les missions du Secrétariat de l'Accord RAMOGE ?

Avec Alexandra RUE, Chef de Bureau, nous coordonnons les différentes structures organisant l'Accord - Commission, Comité Technique et groupes de travail - dans le but d'optimiser la coopération entre les pays parties. Pour cela, nous préparons les réunions de la Commission et du Comité Technique, et assurons le fonctionnement des groupes de travail. A partir du programme biennal défini par



Anne VISSIO, Secrétaire Exécutif de l'Accord RAMOGE (au centre), en compagnie d'une équipe scientifique qui a mené une campagne d'exploration dans les zones profondes de la Méditerranée en 2015.

la Commission, nous en organisons les activités, en coordination avec les membres des groupes de travail, et veillons

à la mise en œuvre des projets des Organisations intergouvernementales afin de développer d'éventuelles synergies.

Le Secrétariat de l'Accord RAMOGE coordonne ses différentes structures dans le but d'optimiser la coopération entre les pays parties

au bon déroulement de ces dernières. Puis nous nous chargeons de la communication et de la diffusion des études réalisées dans le cadre de l'Accord.

Par ailleurs, nous établissons des liens avec les Secrétaires

Pouvez-vous ainsi citer 3 grandes actions que vous avez accomplies ?

En 2003, a été signé le plan RAMOGEPOL, instrument permettant de renforcer la réactivité et l'efficacité de

la coopération face à un accident de pollution. Régulièrement mis en pratique par des exercices de simulation anti-pollution, ce plan opérationnel a d'ailleurs été amendé en avril (voir JDA n°75, NDLR).

En 2006, un ouvrage consacré à la Posidonie de Méditerranée, plante sous-marine constituant l'écosystème local majeur, a été publié et reconnu par la communauté scientifique.

En 2015, a été organisée une exploration océanographique dans des canyons profonds proches des côtes. Cette collaboration interétatique inédite en Méditerranée a notamment permis de sonder plus de 21 km, d'identifier plus de 120 espèces et de faire un état des lieux des déchets présents.

Quelle a été la grande initiative de cet été ?

Le 20 septembre, s'est tenue au Musée Océanographique de Monaco une conférence pour célébrer les 40 ans d'activités de l'Accord dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières. Les hautes personnalités des 3 Etats s'y sont exprimées sur les orientations futures.



L'ŒIL DES **PHOTOGRAPHES**

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly GALLO et Manuel VITALI.

Dans ce numéro, nos photographes vous font partager leur regard sur les Ballets de Monte-Carlo (répétition générale de « Roméo et Juliette » le 27 juillet - Chorégraphie : Jean-Christophe MAILLOT) et Herculis 2016, le Meeting International d'Athlétisme (le 15 juillet au Stade Louis II).

